

Département
Haute-Loire**EXTRAIT**
du Registre des Délibérations du Comité Syndical
de l'EPAGE Loire Lignon

Séance du 27 novembre 2024

Date d'envoi de la convocation : 21 novembre 2024	<u>Conseillers en exercice</u> : 33
Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le :	<u>Présents ou représentés</u> : 21
Délibération n° : 202411-02	<u>Pouvoirs</u> : 3
	<u>Excusés</u> : 7

Objet : Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement jusqu'au vote du Budget Primitif 2025 de l'EPAGE Loire Lignon

Le Comité Syndical de l'EPAGE Loire Lignon, régulièrement convoqué, s'est réuni le 27 novembre 2024 à 17h30, Salle du Conseil Municipal, en mairie de BRIVES CHARENSAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER, Président de l'EPAGE Loire Lignon.

Étaient présents :

Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay : BENAT Brigitte - BRINGER Jean-Paul -
FILERE Michel – LOMBARDY Sandra - PALHIÈRE Jean-Louis **Communauté de Communes**
Loire Semène : ARNAUD Sébastien - BOMPUIS Yves **Communauté de Communes du Pays**
de Montfaucon : SOUVIGNET Bernard **Communauté de Communes du Haut-Lignon** :
BROUSSARD Olivier – RUEL Gilbert **Communauté de Communes des Sucs** : LIOGIER Pierre –
PEROTTI Pascal - DEFOUR André **Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal** :
CHORLIET Christian - DELABRE Philippe **Communauté de Communes Marches du Velay**
Rochebaron : MONCHER Jean-Pierre - MONTAGNON Jean-Philippe **Communauté de**
Communes Cayres Pradelles : CATHONNET Philippe – GIBERT Pierre **Communauté de**
Communes Montagne d'Ardèche : / **Communauté de Communes des Monts du Pilat** :
BONNEFOY Régis **Communauté de Communes Ambert Livarfois Forez** : SAVINEL Jean
Loire Forez Agglomération : / **Communauté de Communes Val'Eyrieux** : ROCHE Françoise

Avaient donné pouvoir :

Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron : FAURE Cyril (pouvoir donné à
MONTAGNON Jean-Philippe)

Communauté de Communes des Monts du Pilat : THOUMY Denis (pouvoir donné à BONNEFOY
Régis)

Communauté de Communes des Sucs : ABRIAL Jean-Claude (pouvoir donné à DEFOUR
André)

Secrétaire de séance : Brigitte BENAT

VU le Code général des Collectivités Territoriales et notamment ~~les articles L 5711-1 et L 1612-1;~~
VU le Budget Primitif 2024 de l'EPAGE Loire Lignon adopté par délibération n°202404-04 du Comité Syndical du 2 avril 2024 ;

CONSIDÉRANT que, dans le cas où le budget de l'EPAGE n'ait pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, Monsieur le Président est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement, dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente;

CONSIDÉRANT en outre que, pour assurer la continuité de l'activité de l'EPAGE Loire Lignon, Monsieur le Président peut, jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2025, être autorisé par l'organe délibérant à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent;

Monsieur le Président propose au Comité Syndical de l'autoriser, dans l'attente de l'adoption du Budget Primitif 2025, à procéder à l'engagement, la liquidation et au mandatement des dépenses d'investissement, dans une limite correspondant à 25% des crédits attribués sur l'exercice 2024 en section Investissement (*non-compris les crédits afférents au remboursement de la dette*), soit

333 494,26 € suivant le tableau ci-après :

CRÉDITS OUVERTS AU BUDGET PRÉCÉDENT (<i>section INV, dépenses</i>)	1 717 125,38 €
Remboursement de la dette	383 148,33 €
Assiette de l'autorisation 2025	1 717 125,38 € - 383 148,33 € = 1 333 977,05 €
Autorisation 2025	25% X 1 333 977,05 € = 333 494,26 €

Détail des dépenses d'investissement envisagées :

Chapitre	Article	Libellé	Montant autorisé
20	2088	Autres immob incorp	0,00 €
21	215738	Autre matériel et outillage de voirie	15 000,00 €
21	2158	Autres installations, matériel et outillages techniques	1 000,00 €
21	21828	Matériel de transport	0,00 €
21	21838	Autre matériel informatique	2 000,00 €
21	21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 000,00 €
	4541137	CT HBL	0,00 €
	4541138	CT LV	30 000,00 €
	4541139	CT LAV	30 000,00 €
	4541140	CT LM	20 000,00 €
		travaux d'urgence poste crue 17	
	4541141	octobre	234 494,26 €
		TOTAL	333 494,26 €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

Le Comité Syndical de l'EPAGE Loire Lignon, à l'unanimité :

- AUTORISE le Président, dans l'attente de l'adoption du Budget Primitif 2025 de l'EPAGE Loire Lignon, à procéder à l'engagement, la liquidation et au mandatement des dépenses d'investissement dans une limite correspondant à 25% des crédits attribués au Budget Primitif 2024 en section Investissement (crédits afférents au remboursement de la dette non-compris), soit : 333 494,26 €.

Fait le 27 novembre 2024 à Brives Charensac,
Tous les membres présents ont signé au registre.

La Secrétaire de séance

Le Président de l'EPAGE Loire Lignon,

Brigitte BENAT

Jean-Paul BRINGER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État